



CERCLE DE TIR DES PISTOLIERS UCCLOIS (NE 0680.597.035)

Association fondée en 1975, ASBL depuis le 31/08/2017

Cotisations 2023

+ Renouvellement LTS

Uccle, le 22 octobre 2022

Chers Membres,

Lors de la réunion de Conseil d'Administration du 02 octobre, il a été décidé de ramener les cotisations annuelles au tarif d'avant COVID.
Pour les LTSP et les LTSD, elles restent à 15 €.

Les montants 2023 sont donc :

Tarif « SENIOR » : 110 € par an (+ LTS éventuelle : 15 € -> 125 €)

Tarif « JUNIOR » : 30 € par an (+ LTS éventuelle : 15 € -> 45 €) :
(d'application pour les personnes nées en 2003 ou après)

Veillez verser le montant de votre cotisation (et des suppléments éventuels), de préférence AVANT le 31 décembre sur le Compte Bancaire BELFIUS

BE21 0689 0846 0803

du Cercle de Tir des Pistoliers Ucclois asbl

Avec en communication : Cotisation 2023 « *Prénom NOM* » (+ LTS si vous êtes dans le cas)

Veillez également fournir :

- Un extrait de Casier Judiciaire datant de moins de trois mois (armes à feu).
Attention : ECJ modèle 596.1-5A : ARMES (licence).
- Le certificat médical (blanc) de la Fédération, dûment complété par le médecin de votre choix (tous)
Attention 1 : vous devez signer dans le cadre rouge en haut à droite du certificat pour avoir pris connaissance du document « Vie Privée » de l'URSTB-f
Attention 2 : pour les affiliations 2023, le Bureau URSTB-f exige le format 10 x 15



J'ai lu et j'ai compris la déclaration de vie privée
Signature de l'athlète ou du/de la représentant(e) légal(e) du/de la membre(s)

Cachez ce Masque	Certificat médical	Date :
Je soussigné, à ce jour, constate à la date de ce jour chez docteur en médecine de signes cliniques et/ou examens complémentaires conduisant à pratiquer du tir sportif en toute sécurité.		

- Une copie recto-verso du carnet de tir (titulaires LTS dont l'échéance est proche)
- Le formulaire « demande de renouvellement annuel carnet de tir » dûment complété (titulaires LTS dont l'échéance est proche)

Le certificat médical personnalisé « blanc » de format 10 x 15 est disponible dans le classeur noir dans l'armoire du Club, le responsable présent vous le remettra : veuillez signer et dater pour réception sur la liste ad-hoc. Il y a également des formulaires vierges « demande de renouvellement carnet de tir » dans le même classeur.

Bien à Vous


Jean FOLIDOROFF
Secrétaire


Jerry BERTRAND
Président